

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS CLERMONT AUVERGNE

09 décembre 2025

Délibération du CA n° 2025/30

Objet : Tableau des durées d'amortissement

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5;
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;
Vu l'instruction comptable commune du 3 décembre 2024 ;
Vu le recueil des normes comptables de 19 juillet 2023;

Rapporteur :

Madame Isabelle DELFAU, Agent comptable du Crous Clermont Auvergne.

Délibération :

Le tableau des durées d'amortissement est approuvé à l'**unanimité**

Résultat du vote :

Nombre de membres constituant le conseil d'administration : **28**

Quorum : **10**

Nombre de participants au vote : **28** dont **8** procurations

Contre : **0**

Abstention(s) : **0**

Pour : **28**

Clermont-Ferrand, le 09 décembre 2025

Le président du Conseil d'Administration


Monsieur Mohammed BENLAHSEN, Recteur
délégué pour l'Enseignement supérieur, la
Recherche et l'Innovation de la région
académique Auvergne-Rhône-Alpes.